**Vœu présenté et soumis au vote du conseil d’administration**

**du collège des XXXXXX du 01/10/18**

**LE SPORT SCOLAIRE EST BIEN VIVANT ET COMPTE LE RESTER**

L**es 9200 associations sportives (AS) des collèges et des lycées organisent chaque semaine des entrainements pour des centaines de milliers de licenciés à l’UNSS. Chaque mercredi de l’année, ce sont des milliers de compétitions et de regroupements** qui permettent à ces jeunes de rencontrer celles et ceux qui, comme eux, pratiquent les mêmes activités physiques sportives ou artistiques dans les AS des établissements des plus proches géographiquement (dans les districts) aux plus éloignés (ceux de l’autre bout de la France et d’outremer). C’est notamment dans ce cadre que par exemple, nos élèves de l’AS Volley-ball ont pu se hisser jusqu’au plus haut niveau du sport scolaire français l’an dernier, en se qualifiant pour les championnats de France.

**La richesse du sport scolaire, elle est bien là, dans ces rencontres régulières avec les autres, autour d’un même projet sportif et/ou artistique. C’est cette richesse qui est fortement mise à mal** avec, à cette rentrée, la décision d’augmenter de 10% le contrat licences UNSS. Les effets dévastateurs sont déjà perceptibles dans les premières réunions de rentrée préparant les calendriers des rencontres de l’année scolaire à venir. En effet, nombre d’AS annoncent qu’elles devront renoncer à certaines rencontres pour pouvoir encaisser l’augmentation de 10% tout en continuant d’assumer la courbe ascendante du coût des transports. D’autres, dont l’AS de notre collège qui a eu en plus des coûts de transport plus élevés l’an passé du fait de la hausse des carburants et des qualifications de nos élèves, a répercuté cette hausse sur le prix des licences.

L’Etat, faute de subventions suffisantes à l’UNSS, faillit en partie à ses responsabilités à l’égard du fonctionnement et du développement du service public du sport scolaire en faisant porter toujours plus de charge sur les AS et les familles.

**Il ne suffit pas pour le gouvernement d’annoncer qu’il veut faire de la France une « nation de sportifs », encore faut-il qu’il y mette les moyens ; à commencer par le service public du sport scolaire du second degré !**

Nous demandons donc au ministère de l’éducation nationale de revoir à la hausse sa subvention à l’UNSS afin que cette dernière puisse renoncer à l’augmentation de 10% du contrat licence.